

Le train du rang

Volume 26, N 5 - Octobre 2026



BRUNCH D'AUTOMNE

Centre multifonctionnel de La Durantaye
2, rue Furois (église)

Pour faciliter la participation de nos agriculteurs, dont le printemps est particulièrement chargé, notre traditionnel brunch printanier prend cette année les couleurs de l'automne.



Dimanche
le 25 octobre 2026



9 h à 12 h 30

ADMISSION

Adulte : 20 \$
6 à 11 ans : 12 \$
5 ans et moins :
Gratuit



CARTES EN VENTE

Salon Lyne Mercier
21, Route Norbert-Morin
Épicerie AMI (Marché Li)
571, rue du Piedmont
Marc Roy
418-884-3139
Hélène Asselin
418-575-2013

À la sortie de la messe du
18 octobre à La Durantaye

Commanditaire majeur de cet événement

Courez la chance de
gagner un ensemble de
chambre à coucher

Gracieuseté de
meq
mobiliier québécois

MB AMEUBLEMENT
DESIGN

22 Rue Olivier-Morel | La Durantaye | Québec | G0R 1W0

- Billets de tirage en vente sur place -



PAROISSE
Saint-Benoît-de-Bellechasse

Au profit de la Communauté locale de La Durantaye



Concours

Kain

LE COUPON DE
PARTICIPATION EST
À LA PAGE 12.



Bel automne!

À PROPOS DU JOURNAL

Prochaine date de tombée pour l'envoi de vos communiqués

vendredi le 27 novembre 2026

à l'adresse suivante :

bureau@munladurantaye.qc.ca

Les articles doivent être dûment signés par leurs auteurs. Prendre note que certains formats de sauvegarde de fichier ne permettent pas la correction.

Le journal se réserve le droit de rejeter tout article à caractère diffamatoire ou encore de l'abréger ou de le corriger avant publication.

Version web disponible au

<https://www.munladurantaye.qc.ca/pages/journal-le-train-du-rang>

© Municipalité de La Durantaye -

Tous droits réservés - 2026

Votre Maire

Dumont Yvon

Maire

418-884-3748

Votre conseil

M. Patrick

Simard

Conseiller #1

418-559-1328

M. Jean-François

Talbot

Conseiller #4

514-755-0575

M. Carl

Dorval

Conseiller #2

581-998-8509

Mme Andrée

Pelletier

Conseillère #5

418-884-4223

M. Réjean

Girard

Conseiller #3

418-887-3976

Mme Marie-Ève

Dumont

Conseillère #6

418-809-3749

Paroisse de la Durantaye

539, RUE DU PIEDMONT

LA DURANTAYE (QUÉBEC) G0R 1W0

TÉL : 418-884-3465 TÉLEC. : 418-884-3048

COURRIEL : BUREAU@MUNLADURANTAYE.QC.CA

WWW.MUNLADURANTAYE.QC.CA

HEURES D'OUVERTURE BUREAU MUNICIPAL

LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI DE 9H00 À 12H00

- **CINDY BRETON**, DIRECTRICE GÉNÉRALE, GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ET RESPONSABLE DU JOURNAL « LE TRAIN DU RANG »
- **KATHLEEN BOUFFARD**, SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE
- **MARIO LABRIE**, TRAVAUX PUBLICS
- **SERGE LAFLAMME**, DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE
- **ALECTRON ANALYSE D'EAU INC.**, EAU POTABLE ET EAUX USÉES
- **DEMANDE DE PERMIS : MRC DE BELLECHASSE**
1-418-883-3347, POSTE 4 -
INSPECTION@MRCBELLECHASSE.QC.CA
DEMANDE EN LIGNE :
VIA LE SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ À LA SECTION FORMULAIRE
EN LIGNE D'URBANISME DE L'ONGLET RÉSIDENTS OU VIA CE LIEN :
[HTTPS://FORMS.MONDAY.COM/](https://forms.monday.com/forms/8563f5a7232c98a6cbac45f4cbb09685?r=USE1)
[FORMS/8563F5A7232C98A6CBAC45F-4CBB09685?R=USE1](https://forms.monday.com/forms/8563f5a7232c98a6cbac45f4cbb09685?r=USE1)

Mission:



Donner la possibilité aux citoyens de signaler des crimes tout en gardant l'anonymat. Échec au crime agit à titre d'intermédiaire entre le public et le corps policier.

Échec au crime garantit l'anonymat!
Vous n'aurez jamais à témoigner.

Un crime? On le signale! • 1-800-711-1800 • echecaucrime.com

benevolatensante.ca'."/>

Une bonne action,
un impact immense

**Devenez
bénévole!**

Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches

1 833 830-7500 • benevolatensante.ca

Québec

BUREAU DE POSTE 418-884-2461

7, RUE DU PARC

HEURES D'OUVERTURE

Lundi	12h00 à 16h30
Mardi	9h00 à 13h00 14h00 à 16h30
Mercredi	12h00 à 16h30
Jeudi	9h00 à 13h00 14h00 à 18h00
Vendredi	12h00 à 16h30

CENTRE MULTIFONCTIONNEL

2, RUE FURIOIS

Pour réserver ou obtenir davantage d'information au sujet du centre multifonctionnel de La Durantaye, veuillez communiquer au bureau municipal au 418-884-3465 ou par voie électronique au bureau@munladurantaye.qc.ca

C'est un plaisir de vous répondre!

DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL

539, RUE DU PIEDMONT

Vous devez apporter votre demande adressée au Conseil municipal au bureau municipal, au plus tard le lundi précédent la séance ordinaire, car si elle est reçue après ce lundi, elle ne sera pas mise à l'ordre du jour de la séance désirée et sera reportée à celui de la prochaine séance ordinaire.

Séances ordinaires 2026:

2 novembre et 7 décembre.

à la grande salle de l'école Plein Soleil, située au 539, rue du Piedmont, La Durantaye.

Mot du maire

Citoyennes et citoyens de La Durantaye, Bonjour,

Quelques informations sur les dossiers en cours

Petit rappel pour les gros déchets

Mercredi, le 28 octobre et samedi le 31 octobre 2026 seront les derniers jours où vous aurez accès à l'écocentre municipal pour y déposer vos gros déchets.

Rappel de vigilance

À l'occasion de la journée de l'halloween : Assurez-vous que **vous** et vos **tous petits** soient vêtus de façon appropriée pour que les automobilistes puissent vous voir, soyez prudents et bonne halloween.

Projets

Les projets nommés lors du dernier train du rang se poursuivent et ceux nécessitant une aide financière de la part du Gouvernement sont comme vous vous doutez sûrement en attente de l'arrivée du Gouvernement qui a été élu le 5 octobre dernier. D'ailleurs, le 6 octobre dernier j'ai participé au déjeuner-rencontre avec M. Duhaime dans le but d'échanger et de partager nos perspectives municipales.

Lac aux Canards

J'ai participé à l'assemblée générale de l'Organisme de Bassins versants de la Côte-du-Sud le 30 septembre dernier et il s'en dégage des échanges intéressants avec les chargés de projets. Développements à venir!

Député de Bellechasse

À la suite du résultat des élections provinciales, M. Duhaime nous a invité (maires et dirigeants d'entreprises) à le rencontrer mardi le 6 octobre dans le but d'échanger et de lui faire part nos principaux irritants municipaux. Nous avons eu une oreille très attentive à nos besoins et nos préoccupations locales et régionales pour en dégager des interventions.

Bel automne et Joyeuse halloween!

Yvon Dumont, maire



OHMB
OFFICE D'HABITATION
MONTMAGNY-BELLECHASSE

VOUS DÉSIREZ-UN
LOYER SELON VOTRE
BUDGET! ✕

Informez-vous-à : Nancy Morin ✕
1-(855)-248-9141, poste-101 ✕
admin@ohmontbell.com ✕



CFER
DE BELLECHASSE

Imprimerie CFER de Bellechasse
3, avenue du Couvent
Saint-Raphaël (Québec) G0R 4C0
Téléphone : 418-243-3757
Courriel :
imprimerie@cferbellechasse.ca

Horaire : lundi au vendredi 8h à 16h.

Les élèves du CFER de Bellechasse ont contribué à la réalisation de ce journal.



BÉNÉVOLES
RECHERCHÉS
DES BRAS, DU CŒUR, UN PEU DE TEMPS :
ÇA CHANGE TOUT.



Frigos Pleins
Organisme d'aide
alimentaire



TRANSPORT DES DENRÉES
Conduire le camion et rapporter les denrées à l'organisme.
Aucun permis spécial requis.



DISTRIBUTION ALIMENTAIRE
Préparer les paniers pour les familles et les remettre lors des journées de distribution.





Capacité à effectuer de la manutention légère à moyenne.



Discretion, entraide et bonne humeur recherchées!



Implication flexible
On s'adapte à tes disponibilités.



Mardis, mercredis et vendredis



INTÉRESSÉ-E?
CONTACTE KIM :



418 883-1399, poste 5
adjointe@frigosples.com



197, rue Principale
Saint-Lazare-de-Bellechasse

Semaine québécoise des rencontres interculturelles



Des activités organisées partout sur le territoire!



PAROISSE
Saint-Benoît-de-Bellechasse

Vous désirez des renseignements sur les messes, les funérailles, le cimetière, les sacrements et les catéchèses, vous pouvez contactez madame Camille Huard 418-884-2333 ou 418-887-3942, #600 ou par courriel st-michel@sbdb.ca, afin qu'elle puisse vous indiquer le chemin à suivre dans votre questionnaire.

Les écoles faisant le choix d'offrir le programme CFER intègrent à leurs installations une entreprise à but non lucratif ayant pour mission la formation des élèves au marché du travail.

Tous les profits générés par l'entreprise sont directement réinvestis dans la formation des élèves.

Si vous avez un projet à soumettre pour nos élèves, contactez-nous au 418.243.3757 poste 2800 ou par courriel au cfer@cscotesud.qc.ca

LA PLACE DES JEUNES

Par: Juliette Potvin

Bonjour!

Tu passes un bel halloween?

Gâte-toi de bonbons!

1. Lesquels?



ROCKET



BONBON AU MAIS



SMARTIES

Réponds!

2. Laquelle de ces créatures te fait le plus peur?



ZOMBIE



SORCIÈRE



VAMPIRE

Tu es prêt(e) pour l'Halloween?

C'est parfait!

Bons frissons !!!

Vous voulez m'écrire? C'est au juliette.potvin@hotmail.com !



<https://www.facebook.com/pages/Loisirs-La-Durantaye/318677221537049>



DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR LA PATINOIRE SAISON 2026-2027

Si vous êtes intéressé(es) à vous occuper de la patinoire pour la saison hivernale 2026-2027, faites parvenir votre soumission par courriel à Sophiane_22@hotmail.fr ou au 539, rue Piedmont, La Durantaye, GOR 1W0 à l'attention de Sophiane Dion, et ce, **d'ici le lundi 26 octobre 2026 à 18h00**.

Prendre note que le déblaiement (s'il y a lieu le soufflage à l'aide d'un tracteur) de la patinoire est entièrement à la charge du ou des soumissionnaires, et ce, pour toute la durée du contrat. De plus, l'installation et la désinstallation des bandes de la patinoire sont entièrement à la charge du ou des soumissionnaires. Le ou les soumissionnaires devront être âgés de 18 ans et plus et devront respecter tous les règlements pour le bon déroulement des activités, ainsi que tous les équipements mis à leur disposition par le Comité des Loisirs de La Durantaye pour exécuter le contrat.

Le Comité des Loisirs est ouvert à un contrat à l'heure le ou les soumissionnaires doivent soumissionner le taux horaire jusqu'à un maximum de 65 heures pour la durée de l'hiver.

Le contrat à octroyer par le Comité des Loisirs consiste au montage de la patinoire, à la préparation, l'entretien et le déneigement de la patinoire pour la période du 4 décembre 2026 au 7 mars 2027 inclusivement. Veuillez noter que la patinoire devra être déneigée tous les jours de la semaine. Le ou les soumissionnaires s'engagent à débiter la préparation de la patinoire dès que les conditions climatiques en seront favorables.

Les conditions suivantes doivent être respectées :

- Les heures d'ouverture et de fermeture doivent être respectées;
- En cas de fermeture, le ou les soumissionnaires doivent contacter les membres du Comité;
- Le respect de tous les membres et bénévoles du Comité des Loisirs de La Durantaye;

Pour toute information, vous pouvez nous contacter sur notre page Facebook (Loisirs La Durantaye).

Nous vous invitons à faire parvenir votre soumission par Sophiane_22@hotmail.fr ou au 539, rue Piedmont, La Durantaye, GOR 1W0 à l'attention de Sophiane Dion, et ce, **d'ici le lundi 26 octobre 2026 à 18h00**. Le Comité des Loisirs de La Durantaye ne s'engage pas à accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions.

Heures d'ouverture de la patinoire

Jour	PM	Soir
Dimanche	12h à 16h	18h à 21h
Lundi	FERMÉ	18h à 21h
Mardi	FERMÉ	18h à 21h
Mercredi	FERMÉ	18h à 21h
Jeudi	FERMÉ	18h à 21h
Vendredi	FERMÉ	18h à 22h
Samedi	12h à 16h	18h à 22h



COURAGE
DÉPASSEMENT
ESPRIT D'ÉQUIPE
FIERTÉ LOCALE

Défi Ladurantois

ENSEMBLE on fait bouger La Durantaye !

Merci

à nos précieux partenaires !








Marc Roy, Économiste

Ferme Brindazure




POUR L'HUMAIN ET L'INNOVATION



Caisse de Bellechasse

Marc-Antoine Beaulieu-Bolduc

SPORT
COMMUNAUTÉ
PLAISIR

COURAGE
DÉPASSEMENT
ESPRIT D'ÉQUIPE
FIERTÉ LOCALE

Défi Ladurantois

ENSEMBLE on fait bouger La Durantaye !

Merci

à nos précieux partenaires !













Marché Ami - Nan Li -

SPORT
COMMUNAUTÉ
PLAISIR

COURAGE
DÉPASSEMENT
ESPRIT D'ÉQUIPE
FIERTÉ LOCALE

Défi Ladurantois

ENSEMBLE on fait bouger La Durantaye !

Merci

à nos agriculteurs !

Merci de nous permettre de passer sur vos terrains et de contribuer à la réussite du Défi Ladurantois !

- Ferme Raymond Bilodeau inc.
- Ferme Lugano inc.
- Ferme Arthur Lacroix Ltee.
- Ferme Delapaix Holstein inc.
- Ferme Du rhume des foin inc.
- Ferme Laitboisés
- Pierre Lamontagne

Votre appui fait toute la différence !

SPORT
COMMUNAUTÉ
PLAISIR

COURAGE
DÉPASSEMENT
ESPRIT D'ÉQUIPE
FIERTÉ LOCALE

Défi Ladurantois

ENSEMBLE on fait bouger La Durantaye !

Merci

À TOUS !

À nos bénévoles

Un immense MERCI à tous nos précieux bénévoles qui ont été présents samedi 26 septembre lors de la relance du Défi Ladurantois !

À tous les coureurs

Merci à tous les coureurs pour votre énergie, votre détermination et votre bonne humeur. Vous avez relevé le défi avec brio !

À nos spectateurs

Merci à nos fidèles spectateurs qui sont venus en grand nombre nous encourager. Votre présence crée une ambiance incroyable et fait toute la différence !

Grâce à vous tous, cette édition relance a été un immense succès !

SPORT
COMMUNAUTÉ
PLAISIR

Services offerts À La Durantaye

Nouveauté : Cynthia Esthétique
Service d'esthétique et électrolyse
418-955-2420 - 23, route Norbert-Morin

Casse-Croûte chez Ti-Louis
418-804-0606 - 9, rue du Parc

Cordonnerie Daniel Mathieu
418-928-1775 - 7A, rue du Parc
(situé avec le bureau de poste)

Marie-Josée Begin au 418-234-7384
Services pour soins de pieds, spa ionique et réflexologie
Diplômée de l'A.M.Q. depuis 2005

Salon de Coiffure Annie Roy
Pour prendre un rendez-vous : 418 804-0633



CLUB DES DAMES DE CŒUR

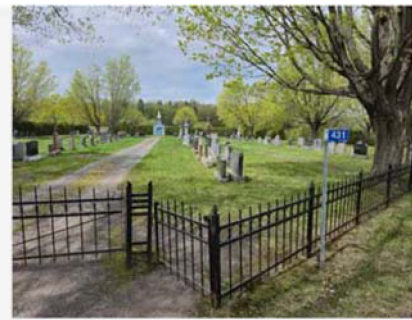
(de tous les âges)

Objectifs : Sociabilisé, s'entraider, s'amuser.

1^{er} jeudi du mois au casse croûte de La Durantaye à 13h00.

1^{er} breuvage gratuit aux nouvelles!

Pour + d'info : Marie-Josée 418-234-7384



Rappel important!

Respect du cimetière de La Durantaye

Nous souhaitons rappeler à tous les citoyens que le cimetière de La Durantaye est un lieu de recueillement, de mémoire et de repos pour nos défunts. À ce titre, il mérite le respect de chacun.

Des situations ont été observées où des chiens ont été amenés dans le cimetière pour y faire leurs besoins, allant même jusqu'à uriner sur des pierres tombales. C'est un manque de respect envers les familles et les personnes qui y reposent.

Nous demandons donc aux propriétaires de chiens de ne pas utiliser le cimetière comme lieu de promenade ou comme parc à chiens.

Merci de votre compréhension et collaboration afin de préserver le caractère sacré et paisible de cet endroit.

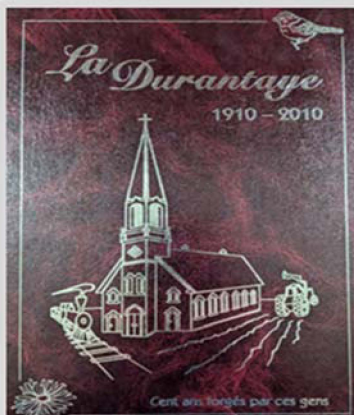
Denis Breton, président
Les Cimetières de la Seigneurie en Bellechasse



**Marchés aux puces et
vente de produits
d'artisanat
Exposition**

**Joyeuse
Halloween**

Depuis la séance du 12 avril 2021 et reconduit en mai 2025, les périodes d'autorisation sont fixées au mois de mai, durant les trois jours de la fin de semaine de la journée nationale des Patriotes (fête de la Reine) ainsi qu'au mois de septembre, durant les trois jours de la fin de semaine de la fête du Travail.



Album Souvenir

40.00\$

L'album souvenir du 100^e de La Durantaye, comprenant 672 pages et plus de 1 000 photographies, est un beau cadeau à se procurer pour la vie.

Disponible au bureau municipal.

Élagage et entretien des arbres en bordure de routes : une responsabilité partagée pour la sécurité de tous

Entretien la végétation et les arbres situés aux abords des chemins publics est important. Des branches trop basses ou des arbres affaiblis en bordure de route représentent un risque majeur pour la sécurité des usagers, la fluidité du transport et l'intégrité des réseaux d'infrastructure.

Les risques d'un manque d'entretien

Laisser la végétation empiéter sur la voie publique ou négliger des arbres malades engendre des dangers concrets :

- Visibilité réduite : À tous les usagers de la route. Masquage des panneaux de signalisation, des intersections et des virages.
- Entrave au transport : Obstruction du passage des autobus scolaires, des camions de livraison et des véhicules d'urgence.
- Risques de pannes : Chute de branches sur les fils électriques ou de télécommunication.
- Accidents routiers : Projectiles sur la chaussée lors de tempêtes ou collisions avec des structures végétales avancées

Les obligations et bonnes pratiques

La sécurité des chemins repose sur une collaboration étroite entre les services municipaux et les propriétaires riverains :

1. Pour les propriétaires privés : Il est obligatoire de veiller à ce que la végétation issue de votre terrain ne dépasse pas sur l'emprise publique. Un élagage régulier est nécessaire pour respecter le dégagement en hauteur et en largeur.
2. Confier les travaux aux experts : Pour tout arbre situé à proximité des lignes électriques à haute tension, ne procédez jamais vous-même aux travaux. Contactez directement Hydro-Québec.
3. Signaler le danger : Si vous repérez un arbre mort, penché ou une branche menaçant de tomber sur la voie publique, informez rapidement la municipalité.

Un effort collectif pour des routes sûres

Garder nos routes dégagées et sécuritaires est l'affaire de tous.

Un simple élagage préventif effectué par chaque citoyen en bordure de sa propriété permet d'éviter des accidents graves et de garantir un accès rapide aux services de secours.



RAPPEL IMPORTANT : CHIENS

Plusieurs situations à La Durantaye sont vécues avec des chiens qui ne sont pas attachés.

Rappel de quelques dispositions :

- Un chien doit être attaché advenant que la propriété n'est pas clôturée de tous ses côtés.
- Il est interdit pour un chien de se trouver sur une propriété appartenant à une personne autre que son propriétaire ou son gardien sans autorisation.

Ces dispositions non exhaustives sont indiquées au chapitre 9 du règlement sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés no. 2015-282 et ses amendements (la version administrative du 6 juin 2025 est disponible sur le site Internet aux onglets Vie municipal et Règlement municipaux).



CHATS À L'EXTÉRIEUR : AGIR ENSEMBLE POUR LA SANTÉ ANIMALE ET LE BON VOISINAGE

QU'IL S'AGISSE DE CHATS DE COMPAGNIE LAISSÉS LIBRES OU DE CHATS SANS MAÎTRE (ERRANTS), CETTE SITUATION COMPORTE DES DÉFIS IMPORTANTS POUR LA SÉCURITÉ DES ANIMAUX, LA COHABITATION CITOYENNE ET LA FAUNE LOCALE.

IL EST IMPORTANT DE RAPPELER LES BONNES PRATIQUES POUR ASSURER LE BIEN-ÊTRE DE TOUS.

LES RISQUES DE LA LIBERTÉ SANS SUPERVISION

LAISSER UN CHAT ERREUR À L'EXTÉRIEUR L'EXPOSE À DE NOMBREUX DANGERS : ACCIDENTS DE LA ROUTE, COMBATS, MALADIES INFECTIEUSES ET PARASITES. DE PLUS, LES CHATS EXTÉRIEURS ONT UN IMPACT DIRECT SUR LA BIODIVERSITÉ EN CHASSANT LES PETITS OISEAUX ET LES MICROMAMMIFÈRES, ET CAUSENT PARFOIS DES DÉSAGÈREMENTS DANS LE VOISINAGE (EXCRÈMENTS DANS LES POTAGERS, MARQUAGE D'URINE).

DES GESTES CITOYENS ESSENTIELS

POUR LIMITER CES IMPACTS, CHAQUE PROPRIÉTAIRE DE FÉLIN EST INVITÉ À ADOPTER DES COMPORTEMENTS RESPONSABLES :

- LA STÉRILISATION : C'EST LA SOLUTION UNIQUE POUR FREINER LA SURPOPULATION FÉLINE ET RÉDUIRE LES COMPORTEMENTS INDÉSIRABLES (FUGUES, MARQUAGES, BAGARRES).
- L'IDENTIFICATION : UNE PUCE ÉLECTRONIQUE OU UN COLLIER AVEC MÉDAILLE PERMET DE VOUS RETROUVER RAPIDEMENT SI VOTRE ANIMAL SE PERD.
- LE CONTRÔLE DES SORTIES : PRIVILÉGIEZ LES SORTIES SUPERVISÉES EN LAISSE, DANS UN ENCLOSE EXTERIEUR SÉCURISÉ (CATIO) OU GARDEZ VOTRE CHAT À L'INTÉRIEUR.

UNE RESPONSABILITÉ COLLECTIVE

PRENDRE SOIN DE NOS ANIMAUX DE COMPAGNIE, C'EST AUSSI VEILLER À LA QUALITÉ DE VIE DE NOTRE COMMUNAUTÉ.

EN IDENTIFIANT ET EN STÉRILISANT NOS CHATS, NOUS ÉVITONS DES SOUFFRANCES INUTILES ET PROTÉGEONS NOTRE ENVIRONNEMENT DIRECT.

LES CHIENS

Vous devez enregistrer votre chien au bureau municipal au coût de 10.00\$ la licence.

Lorsque votre chien n'est plus de la famille, cela doit être signifié par écrit à la municipalité, et si possible, avant le mois de février afin que le retrait du coût de la licence soit apporté pour la prochaine émission des comptes de taxes et des factures, qui s'effectue à chaque année durant le mois de février.

Si cet avis est reçu après la transmission des comptes de taxes et des factures de l'année en cours, la municipalité ne pourra pas faire de crédit du coût de la licence au moment de la réception de l'avis, par contre la modification requise sera faite pour la prochaine émission.

Vous trouvez un chien errant sur le territoire de la municipalité de La Durantaye, téléphonez au bureau municipal au 418-884-3465 ou vous pouvez joindre le 418-884-3748.





Conseil en Bref

10 août 2026

Dépenses

Approbation des rapports des dépenses de 13,002.77\$ du mois de juillet et celui des dépenses de 102,483.76\$ du mois d'août 2026.

Demande d'appui de la municipalité de Chesterville

Considérant que les municipalités du Québec constituent des gouvernements de proximité appelés à offrir des services efficaces, rapides et adaptés aux réalités locales;

Considérant que l'article 17 du Règlement sur la langue de l'Administration prévoyait, jusqu'au 1^{er} juin 2026, une exemption pour les contrats à exécution instantanée d'une valeur maximale de 5 000\$, permettant une certaine souplesse administrative;

Considérant que l'abolition de cette exemption oblige désormais les municipalités à appliquer systématiquement des exigences linguistiques accrues, même pour des contrats de faible valeur et à exécution immédiate;

Considérant que cette modification entraîne un alourdissement administratif significatif, disproportionné par rapport aux enjeux liés à ces contrats;

Considérant que cette nouvelle obligation risque d'entraîner des délais dans l'acquisition de biens et services essentiels au bon fonctionnement municipal;

Considérant que les municipalités pourraient devoir mobiliser davantage de ressources humaines, voire engager du personnel supplémentaire, afin d'assurer la conformité à ces exigences;

Considérant que l'application et la gestion de la politique linguistique relèvent prioritairement du gouvernement du Québec, et non des municipalités;

Considérant que cette mesure réduit la capacité des municipalités d'agir efficacement comme gouvernements de proximité;

Considérant que la municipalité de La Durantaye ne dispose pas actuellement des ressources administratives suffisantes pour assurer l'application intégrale de cette exigence sans compromettre ses autres obligations;

En conséquence,

Appui à la municipalité de Chesterville et ainsi :

Dénonciation de l'abolition de l'exemption prévue à l'article 17 du Règlement sur la langue de l'Administration pour les contrats de 5 000 \$ et moins.

Demande au gouvernement du Québec de rétablir cette exemption ou de mettre en place des mesures d'allègement administratif adaptées aux réalités municipales.

Demande au gouvernement du Québec de reconnaître les contraintes opérationnelles des municipalités et d'éviter de leur transférer des responsabilités administratives supplémentaires en matière d'application linguistique.

Informe le gouvernement du Québec qu'en l'absence d'ajustements ou de mesures d'accompagnement concrètes, elle ne sera pas en mesure d'appliquer pleinement cette obligation sans compromettre l'efficacité de ses opérations courantes

Travaux au fossé de ligne entre les 567 et 569, rue du Piedmont

Considérant qu'à l'automne 2016, la Municipalité et le MTQ ont été appelés en urgence pour évacuer l'eau accumulée sur la Route 281, entre les 567 et 569, rue du Piedmont;

Considérant que les travaux avaient consisté à remplacer la canalisation à partir de la Route 281 jusqu'à la limite des lots arrière du 567 et du 569, rue du Piedmont ainsi qu'à nettoyer le fossé jusqu'à la rue Larochelle, en tant que système de gestion des eaux pluviales (drainage);

Considérant que des travaux de nettoyage du fossé en question et des travaux de canalisation sur une partie de ce fossé sont actuellement nécessaires pour éviter des dommages en cas d'urgence et assurer une certaine sécurité des lieux;

Considérant que le MTQ souligne son refus d'intervenir en prévention;

En conséquence,

Nettoyage du fossé en ligne de lot situé à l'arrière des propriétés du 567 et du 569, rue du Piedmont, soit rendu entre les 42 et 44, rue Larochelle et d'ajouter une canalisation sur une partie de ce fossé. Par conséquent, ces travaux sont effectués en prévention pour le système de gestion des eaux pluviales (drainage) de la Route 281 (rue du Piedmont).

Ponceaux et pavage au 5^e rang

Réalisation de travaux de réfection de 2 ponceaux sur le 5^e rang, soit un à environ 50 mètres du 130, 5^e rang et l'autre à environ 100 mètres du 145, 5^e rang.

Mandat à Les Entreprises J.R. Morin inc. pour effectuer des travaux de correction et de resurfaçage sur environ 300 mètres de distance par la largeur complète du chemin, entre les 130 et 145, 5^e rang, au coût approximatif de 56,525.00\$ plus les taxes applicables, conformément à la proposition reçue.

Affectation du programme d'aide à la voirie locale (PAVL) - Volet Entretien du ministère des Transports et de la Mobilité durable pour la réalisation de ces travaux.

Réfection du 5^e rang sur 2 420 mètres - PAVL - Volet Redressement – Sécurisation

Présentation d'une demande d'aide financière, confirme son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur, reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que madame Cindy Breton, directrice générale et greffière-trésorière, est dûment autorisée à signer tout document ou entente à cet effet, y compris la convention d'aide financière, lorsqu'applicable, avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable.

Réfection de 3 portes de l'église

Considérant que lors de la séance du 8 septembre 2025, la résolution 2025-09-161 a été adoptée, stipulant l'adhésion au programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier (PSMMPI) du ministère de la Culture et des Communications (MCC) pour des travaux à réaliser sur l'église;

Considérant que des travaux spécifiques, tels que la réfection des 3 portes principales de l'église, avaient été évalués pour la demande d'une aide financière de 50% des coûts des travaux, pour un montant total accordé de 26,950.00\$;

Considérant qu'une demande de prix a été faite sur invitation;

Considérant que la Municipalité a reçu 2 propositions se détaillant comme suit :

- Construction Marc Bolduc inc. : 56,850.00\$ plus les taxes applicables;
- Les Constructions GP Martineau inc. : 68,175.40\$ plus les taxes applicables.

Considérant que le montant des travaux nécessaires pour la rénovation des 3 portes à elles-mêmes s'élève à 56,850.00\$ plus les taxes applicables;

Considérant que la Municipalité a toujours l'intention de participer à ce programme en pouvant réaliser seulement la réfection des 3 portes;

En conséquence,

Octroi du mandat de la réfection des 3 portes principales de l'église à Construction Marc Bolduc inc. au coût de 56,850.00\$ plus les taxes applicables, conformément à la proposition reçue.

Affectation du PSMMPI du CMM selon l'aide financière accordée de 50% du coût des travaux ainsi que le budget de fonctionnement de la municipalité pour la réalisation de ces travaux.

Révision du schéma d'aménagement et de développement

Considérant que le Conseil de la MRC de Bellechasse a reçu, le 2 juillet 2024, une communication de la ministre des Affaires municipales demandant la révision du Schéma d'aménagement et de développement (SAD) afin d'assurer sa conformité aux orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT);

Considérant que la MRC de Bellechasse dispose d'un délai de trois (3) ans, à compter du 1^{er} décembre 2024, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, pour répondre à cette demande ministérielle;

Considérant que la MRC de Bellechasse a amorcé la procédure de révision de son SAD en décembre 2024;

Considérant que la gestion de l'urbanisation constitue un enjeu prioritaire pour le territoire de la MRC de Bellechasse;

Considérant que cette thématique a fait l'objet de plusieurs discussions au sein du Comité d'aménagement et du Conseil de la MRC;

Considérant que cette réflexion doit concilier plusieurs enjeux, notamment la protection des territoires agricoles et forestiers, la qualité des milieux de vie, la sécurité des personnes et des infrastructures dans un contexte de changements climatiques, ainsi que l'attractivité du territoire;

Considérant que les orientations retenues par le Conseil de la MRC entraîneront des répercussions directes sur le territoire de la municipalité de La Durantaye;

Considérant que le Conseil de la MRC a mandaté le service de l'aménagement du territoire afin de tenir des rencontres avec chacune des vingt (20) municipalités locales;

Considérant que cette rencontre, tenue le 29 juin 2026, a notamment permis d'aborder les éléments suivants : les orientations de développement à l'intérieur et à l'extérieur du périmètre urbain, les secteurs prioritaires au développement résidentiel, ainsi que les zones de contraintes et de conservation présentes à l'intérieur du périmètre urbain, le tout en fonction des particularités propres à la municipalité;

Considérant que le Conseil de la MRC devra prendre des orientations et décisions relativement à ces éléments;

Considérant qu'une résolution est demandée au plus tard à la séance de conseil municipal du 10 août 2026 afin de documenter les orientations retenues à la suite de cette rencontre;

En conséquence,

Révision des limites du périmètre urbain afin qu'elles soient cohérentes avec le scénario de répartition de la croissance projetée pour les vingt (20) prochaines années sur le territoire de la MRC de Bellechasse.

Orientation de façon équivalente le développement résidentiel à l'intérieur et à l'extérieur du périmètre urbain.

Intégration des mesures visant à limiter le développement dans les secteurs identifiés lors de la rencontre.

Identification des secteurs prioritaires pour le développement résidentiel.

Confirmation des grandes affectations du territoire telles que présentées.

Confirmation du secteur central tel que présenté

Semaine nationale de la sécurité ferroviaire

Appui à la Semaine nationale de la sécurité ferroviaire qui se déroule du 21 au 27 septembre 2026.

Règlement no. 2026-371 - Règlement modifiant le règlement sur le zonage no. 2022-334

Règlement no. 2026-372 - Règlement modifiant le règlement de construction no. 2022-335

Règlement no. 2026-373 - Règlement modifiant le règlement sur les permis et certificats no. 2022-337

Avis de motion - Règlement no. 2026-377

**Premier projet de règlement no. 2026-378-1 -
Premier projet de règlement modifiant le règlement
sur le zonage no. 2022-334**

14 septembre 2026

Dépenses

Approbation du rapport des dépenses de 12,256.97\$ du mois d'août et celui des dépenses de 47,277.29\$ du mois de septembre 2026.

Demande du Défi Ladurantois

Considérant qu'un Comité a été constitué pour reprendre en charge l'événement du Défi Ladurantois qui aura lieu le 26 septembre 2026;

Considérant que l'organisation de cet événement nécessite certains besoins;

En conséquence,

Accès au panneau électrique qui est situé dans le stationnement du parc de l'Étang.

Autorisation pour l'utilisation de certains équipements municipaux, comme des barrières, des cônes, des tables de pique-nique et une trousse de premiers soins avec un défibrillateur.

Versement d'une commandite au montant total de 125.00\$ pour la tenue de cet événement.

Demande d'appui de la municipalité de Beaumont

Considérant la nouvelle réglementation provinciale entrée en vigueur le 8 juin 2026, obligeant les employés municipaux à compléter une formation théorique et mille (1 000) heures d'accompagnement avant de pouvoir utiliser une scie à chaîne sans supervision;

Considérant que cette exigence représente un fardeau administratif, financier et opérationnel considérable pour les petites municipalités, notamment en raison du nombre restreint d'employés, de la diversité des tâches et des ressources limitées;

Considérant les difficultés supplémentaires que cette réglementation impose à la gestion des travaux d'entretien, de sécurité et d'arboriculture sur le territoire municipal;

Considérant que la sécurité au travail demeure une priorité pour la Municipalité, mais que des alternatives plus réalistes et adaptées aux réalités locales existent (ex. : formation de base reconnue, supervision adaptée, programmes de perfectionnement);

En conséquence,

Appui à la municipalité de Beaumont et ainsi :

Demande formelle au gouvernement du Québec de revoir et d'abolir l'exigence de mille (1 000) heures de formation obligatoire pour l'utilisation d'une scie à chaîne par les employés municipaux.

Invitation officielle au gouvernement à consulter les instances municipales et les associations du milieu afin de mettre en place des mesures de formation adaptées, efficaces et réalistes, assurant la sécurité des travailleurs tout en respectant la capacité opérationnelle des municipalités.

Démission de M. Mathieu Lefort

Considérant que monsieur Mathieu Lefort a donné, en date du 31 août 2026, sa lettre de démission en tant que pompier volontaire du Service de sécurité incendie de La Durantaye;

En conséquence,

Acceptation de la démission de monsieur Mathieu Lefort en tant que pompier volontaire du Service de sécurité incendie de La Durantaye.

Présentation d'une motion de remerciements à monsieur Lefort pour son travail effectué durant l'année de services.

Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière

Considérant que le Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière (PAFFSR) vise à soutenir financièrement les initiatives et les projets permettant d'améliorer la sécurité routière et ceux qui viennent en aide aux victimes de la route;

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance des modalités d'application du Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière (PAFFSR);

Considérant que les membres du conseil s'engagent à respecter les modalités d'application du programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière (PAFFSR);

Considérant que la municipalité de La Durantaye doit respecter les lois et règlements en vigueur, et obtenir les autorisations requises avant l'exécution du projet;

Considérant que le projet mentionné précédemment, et déposé relativement à ce programme, est estimé à 19,141.00\$ toutes taxes incluses, et que l'aide financière demandée au Ministère est de 15,313.00\$;

Considérant que la municipalité de La Durantaye doit autoriser le dépôt de la demande d'aide financière, confirmer sa contribution financière au projet et autoriser une de ses représentantes à signer cette demande;

En conséquence,

Entérinement de la décision que le conseil de la municipalité de La Durantaye autorise la présentation d'une demande d'aide financière, confirme avoir lu et compris les modalités d'application du programme et confirme son engagement à faire réaliser le projet admissible selon les modalités en vigueur, reconnaissant qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée ainsi, certifie que madame Cindy Breton, directrice générale et greffière-trésorière, est dûment autorisée à signer tout document ou entente incluant la convention d'aide financière, si applicable, à cet effet avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable.

Entretien et valorisation du parc de l'Étang

Considérant que le parc de l'Étang, qui constitue le cœur du village et qui est à proximité immédiate du centre multifonctionnel (église), représente un espace vert de détente et récréatif, d'activités et de rassemblements importants pour la collectivité;

Considérant que ce lieu public manifeste un manque notoire d'entretien et qu'il convient d'en assurer la pérennité, la sécurité et la mise en valeur;

Considérant qu'il est essentiel de réaliser des travaux d'entretien réguliers et des aménagements de valorisation ce lieu de rassemblement central afin de préserver la qualité des infrastructures et de les embellir à nouveau;

En conséquence,

Entérinement de la décision d'octroyer le mandat d'entretien et de valorisation du parc de l'Étang à Ferme horticole Lajoie, selon les termes de leur proposition pour la première année de services 2026, au montant de 2,300.00\$ plus les taxes applicables, avec en complémentarité, la préparation d'un calendrier d'entretien et formation de celui-ci au coût de 200.00\$ plus les taxes applicables.

Règlement no. 2026-377 - Règlement visant à abroger le règlement no. 2025-358

Second projet de règlement no. 2026-378-2 - Second projet de règlement modifiant le règlement sur le zonage no. 2022-334

Avis de motion - Règlement no. 2026-378

Veuillez prendre note que les procès-verbaux et les règlements sont disponibles sur le site internet de la municipalité après leurs adoptions.

Concours

Kain

Bonne Chance!

LA MUNICIPALITÉ DE LA DURANTAYE OFFRE À SA POPULATION LA CHANCE DE GAGNER DEUX BILLETS DU SPECTACLE DE KAIN - LA COUR DES GRANDS LE VENDREDI, 27 NOVEMBRE 2026 PRÉSENTÉ PAR LA MAISON CULTURE DE BELLECHASSE DE SAINT-DAMIEU AU CENTRE SOCIO-CULTUREL DE SAINT-GERVAIS.

REMPLISSEZ LE COUPON ET DÉPOSEZ-LE AU BUREAU MUNICIPAL AU PLUS TARD LE VENDREDI, 6 NOVEMBRE 2026 À 12H00 (MIDI).

IL Y A QU'UNE ADMISSIBILITÉ DE CE COUPON PAR PERSONNE POUR CE TIRAGE.

TIRAGE AU HASARD : LE VENDREDI, 6 NOVEMBRE 2026 À 12H00.

À découper

Coupon de participation

Prénom et nom : _____

Adresse (où que vous demeurez ou celle de votre propriété à La Durantaye) : _____

Téléphone : _____

Quelle est la date de tombée du prochain journal : _____

 La Durantaye

Bonne chance!



BENA

Bienveillance • Émotions
Neurodiversité • Acceptation

**T'ES-TU DÉJÀ DEMANDÉ
POURQUOI TU FAIS ÇA?**

-  Pourquoi tu procrastines même quand c'est important?
-  Pourquoi certaines interactions t'épuisent?
-  Pourquoi ton cerveau refuse parfois de collaborer?

C'EST PAS MAL ÇA QU'ON FAIT CHEZ BENA :

On parle de neurodivergence, de psychologie, de **relations** et de **comportements humains** pour comprendre le pourquoi du comment.

COMPRENDRE. SANS BULLSHIT.



facebook.com/BENA.explique
youtube.com/@BENA.explique

BENAHUB.CA

[pub réalisée par CTRL//Art Studio @]

CTRL // Art

STUDIO

L'IA FAIT DES IMAGES. NOUS, ON FAIT VOTRE IMAGE.

ENCORE UNE AFFICHE « PROFESSIONNELLE » GÉNÉRÉE EN 8 SECONDES, QUI RESSEMBLE À TOUTES LES AUTRES...



LOGOS BANNIÈRES AVATARS VISUELS SITES WEB

Votre entreprise n'est pas générique. Votre identité visuelle ne devrait pas l'être non plus.

INFO@CTRLART.STUDIO
WWW.CTRLART.STUDIO

CTRLARTSTUDIOOC
STUDIOCTRLART




Le vieux presbytère a besoin de VOUS !



Le vieux presbytère de Saint-Michel-de-Bellechasse date de 1739. Il est un symbole marquant de notre patrimoine québécois.

La *Société des Amis du presbytère de Saint-Michel-de-Bellechasse* aide financièrement la Municipalité dans son projet de restauration du vieux presbytère. Les fondations sont refaites mais les coûts sont importants pour la toiture, les lucarnes, l'entretoit, les fenêtres et volets.

Aidez à la mise en état de ce bâtiment en participant à la campagne « Tripler votre don ». Pour chaque don reçu, le triple de ce montant sera versé dans une réserve pour la restauration de notre vieux presbytère.

Allez au www.presbytersaintmichel.com d'ici le 31 décembre 2026 pour faire votre don. Un reçu pour fin d'impôt vous sera envoyé pour tout don égal ou supérieur à 20\$.



www.presbyteresaintmichel.com



Presbytère de
Saint-Michel-de-Bellechasse



Système d'alerte et de notification à la population

La municipalité de La Durantaye s'est équipée d'un système d'alerte et de notification pour transmettre des messages d'intérêts publics et aviser l'ensemble des citoyennes et citoyens, qui seront préalablement inscrits, lors de situations d'urgence.

C'est simple! Il faut que vous alliez vous inscrire au service d'alerte et de notification via le site Internet de la municipalité, en choisissant l'une ou l'autre ou même les trois (3) possibilités suivantes :

1. message courriel (votre adresse de messagerie personnelle);
2. message téléphonique automatisé (votre numéro de téléphone résidentiel);
3. messagerie texte (votre numéro de cellulaire).

Les situations d'urgence ou les messages d'intérêts publics qui pourraient vous être transmis par ce système sont, qu'à titre d'exemple, tels que :

- arrêt temporaire du service de l'aqueduc;
- avis d'ébullition de l'eau potable;
- fermeture de routes;
- quelconques sinistres qui pourraient survenir en matière de sécurité civile.

Merci de vous inscrire pour recevoir nos messages d'alerte!

Comment faire :

Allez sur le site Internet de la municipalité (munladurantaye.qc.ca) à la page d'accueil et

cliquez sur l'icône suivant:



pour accéder à la page d'inscription illustrée ci-bas.

Ensuite, vous devez inscrire toutes les informations, telles que demandées:

- Prénom • Nom
- Numéro civique • Code postal • Ville (municipalité)
- Adresse (nom de la rue) • Numéro d'appartement, s'il y a lieu

Et, en bas du plan-satellite, vous devez choisir vos moyens de réception des messages d'urgence en inscrivant :

- votre adresse de messagerie courriel,
- votre numéro de téléphone résidentiel,
- et/ou votre numéro de cellulaire.

Finalement, vous devez cocher le ou les groupe(s) d'information désiré, j'ai lu et j'accepte les termes et conditions et je ne suis pas un robot, pour finir en cliquant sur soumettre.

Mise à jour de vos coordonnées

Il est important de mettre à jour vos coordonnées lors d'un changement d'adresse civique ou courriel ou d'un numéro de téléphone résidentiel ou cellulaire. Pour ce faire, il suffit de retourner à l'icône ci-haut illustré et cliquez en haut de la page sur :

Déjà inscrit ? cliquez ici pour modifier vos préférences.

Il est de votre responsabilité de faire la mise à jour nécessaire de vos renseignements et coordonnées afin de vous assurer de recevoir les alertes transmises par la Municipalité.

Conditions d'utilisation

Ce service offert par la Municipalité est gratuit, mais des frais peuvent s'appliquer selon votre forfait téléphonique.

La Municipalité ne peut pas offrir de garantie quant à l'exactitude, l'exhaustivité ou la livraison de tous messages transmis au moyen de ce système et ne peut pas garantir que la notification atteindra tous les usagers après son envoi.

La Municipalité ne peut pas être tenue responsable des actions prises ou des omissions faites en se fondant sur les renseignements fournis ou pour un défaut de recevoir un message d'alerte.

Confidentialité

Les renseignements fournis lors de votre inscription demeurent confidentiels et ne seront utilisés que pour les fins du service d'alerte.

Il est possible en tout temps de se désabonner des alertes en désactivant votre compte.

Déjà inscrit ? cliquez ici pour modifier vos préférences

Identification et localisation

Prénom Nom

Numéro Code Postal Ville

Adresse Appartement

Moyens de réception

Message courriel

Message téléphonique automatisé

Numéro Ext. Choisir un type

Numéro Ext. Choisir un type

Message texte

Numéro

Numéro

☒ Je confirme vouloir m'inscrire au système de messagerie sms de Biocontact

Groupes d'information

☒ Mesure d'urgence

☐ Réseau d'aqueduc

Conditions

* Pour vous désinscrire de la messagerie Biocontact il vous suffit de répondre ARRÊT ou STOP

Le système d'alerte de votre municipalité est un outil de communication d'urgence qui ne doit pas être utilisé comme source d'information. Si vous croyez être en danger, vous ne devez en aucun cas, vous fier exclusivement sur ce système d'alerte et devez immédiatement prendre les précautions nécessaires pour vous mettre en sécurité ou mettre vos biens à l'abri du danger. Bien que le

☐ J'ai lu et j'accepte les termes et conditions.

☐ Je ne suis pas un robot

Soumettre

telmatik

VISITES DE PRÉVENTION INCENDIE



Pour la sécurité de la communauté, les pompiers volontaires du Service de sécurité incendie de La Durantaye effectueront aléatoirement environ 150 visites résidentielles de sensibilisation à la prévention sur le territoire au courant du mois de novembre 2026.

Comment les reconnaître ?

- Les pompiers porteront l'uniforme officiel du service incendie et auront une carte d'identité avec photo.
- Les visites se feront de jour en semaine (et/ou de fin de semaine). La présence des résidents est requise pour accéder à l'intérieur des habitations.

Brièvement, pourquoi cette visite ?



- Vérifier la présence et le bon fonctionnement de vos avertisseurs de fumée.
- Vérifier s'il est requis d'avoir un détecteur de monoxyde de carbone.



- Vérifier si vous avez un plan d'évacuation.



- Vérifier si vous votre numéro civique est visible.



- Vérifier qu'il n'y aille pas d'encombrement aux accès et issues, que le bois de chauffage soit adéquatement entreposé.



- Vérifier la présence d'extincteurs fonctionnels et leurs accessibilités.



- Vérifier s'il y a le dégagement d'un (1) mètre du panneau électrique.



- Répondre au mieux de leurs connaissances à toutes vos questions en matière de prévention et de sécurité incendie.

VOTRE SÉCURITÉ EST IMPORTANTE! OUVREZ GRAND VOS PORTES À LA PRÉVENTION.



PRÉVENIR, PROTÉGER, AGIR

Serge Laflamme, directeur





MRC de Bellechasse

Des nouvelles de la MRC de Bellechasse!

APPEL AUX ARTISTES PEINTRES : PARTICIPEZ AU CALENDRIER 2027 DE LA COLLECTION BELLECHASSE

Date limite : 6 novembre 2026!



bellechasse.ca/concours



À LA DÉCOUVERTE DE SOI

Un voyage intérieur à la rencontre de soi-même

Mieux se connaître

J'explore mon territoire extérieur, mes forces, mes limites et besoins

Se transformer

J'accepte mes forces et mes faiblesses

Se protéger et s'ancrer

J'apprends à avoir confiance en moi

Cartographier

Je produis mon cahier de développement personnel

Inscription: 418-887-7100
Poste 221

Vous en avez assez de ramasser vos gros sacs de feuilles mortes? Pensez au feuillicyclage cet automne!

« Tondre » vos feuilles mortes et les laisser par terre plutôt que de les racle à l'automne permet de retourner la matière organique au sol. C'est ce qu'on appelle le **feuillicyclage**.



Le comité
Santé & services sociaux
vous informe

MRC de Bellechasse

ENSEMBLE, VEILLONS LES UNS SUR LES AUTRES

Formation Sentinelle dans Bellechasse

Quelqu'un de votre entourage ou au travail peut vivre des moments difficiles sans que vous le sachiez. La formation gratuite Sentinelle vous aide à reconnaître les signes de détresse, à offrir une écoute attentive et à guider la personne vers les ressources d'aide appropriées.



30 octobre 2026, de 8h30 à 16h30



CLSC de Saint-Lazare
100-A Rue Monseigneur-Bilodeau, Saint-Lazare-de-Bellechasse



Pour en savoir plus:



Formation organisée par Santé-Québec Chaudière-Appalaches

Fermeture pour l'hiver de la Cycloroute de Bellechasse : un rappel de sécurité à l'heure de la saison de chasse



L'un des principaux attraits de la Cycloroute de Bellechasse réside dans sa proximité avec les secteurs forestiers qu'elle traverse sur plusieurs kilomètres. Cette proximité avec la nature permet aux cyclistes de profiter pleinement des magnifiques paysages de Bellechasse, mais elle exige également une vigilance particulière à l'automne. Avec le début de la saison de la chasse, la MRC demande à la population de respecter la **fermeture officielle de la piste qui était le 15 octobre dernier** afin d'assurer la sécurité de tous.

La MRC rappelle également que les véhicules automobiles, les motocyclettes, les véhicules tout-terrain (VTT) et les autres véhicules motorisés ne sont pas autorisés sur la piste cyclable. Certaines sections seront toutefois utilisées par les clubs de motoneige durant la saison hivernale, conformément aux ententes en vigueur.

FORMATION GRATUITE

Compostage domestique

MERCREDI 11 NOVEMBRE 2026 | EN LIGNE | 18h30 à 20h30

Inscription obligatoire pour participer :

- compost@leschouxgras.com
- 581-997-1824



LES CHOUX GRAS
COOPÉRATIVE
DE SOLIDARITÉ



MRC de
Bellechasse

Au changement d'heure, on vérifie les avertisseurs!

Dans la nuit de samedi 31 octobre au dimanche 1^{er} novembre, on recule d'une heure. Profitez-en pour vérifier vos avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone! Pensez à changer les piles et à contrôler la date de fabrication: la durée de vie de ces appareils est de 10 ans. Assurez votre sécurité et celle de vos proches!



Dernier rappel – projet pilote de collecte des plastiques de balle ronde

Avis aux agriculteurs et agricultrices de Bellechasse! Profitez des derniers jours du projet pilote de collecte des plastiques agricoles dans les écocentres des municipalités participantes!

Jusqu'au 31 octobre 2026 :

- Sainte-Claire
- Saint-Lazare-de-Bellechasse
- Saint-Léon-de-Standon

VRAIE DE NATURE



Feux à ciel ouvert

Permis obligatoire

Vous devez toujours communiquer avec la municipalité au 418-884-3465 ou à bureau@munladurantaye.qc.ca avant de faire un feu à ciel ouvert, afin de recevoir, et cela si la période le permet, le permis d'autorisation requis.



Voir plus loin

Chapitre 3

Vendredi matin, 7 h 30, dans une entreprise de Saint-Anselme...

« Mettre en valeur la cuisine des Philippines, c'est partager une partie de notre histoire. »



« Derrière chaque entreprise, il y a une histoire de courage et de détermination. »



« Grâce aux saveurs de tes plats, les gens voyagent sans même quitter Bellechasse. »



Dans Bellechasse,
plus de 30
entreprises dirigées par
des personnes issues
de l'immigration contribuent
au développement
de notre territoire.



Merci à Maria Teresa Guarra et Richard Levesque de l'entreprise Lumpia D'Or pour leur participation à ce chapitre.

Présenté par



MRC de
Bellechasse

Avec la participation financière de :

Québec 

À suivre...



Conception : Niveau 5

À PORTÉE DE MAINS

dans Bellechasse

Le **Bottin des ressources** de Bellechasse,
un outil essentiel vous permettant de
trouver les services dont vous avez besoin!

Scannez le code QR
pour le consulter!



Gestion PJM inc
gestion.pjm2018@gmail.com

- Déneigement
- Service de sablage
- Déneigement de toiture
- Ménage de printemps
(balai mécanique, etc.)

St-Michel | **Jérôme Martineau**
La Durantaye | Cell.: 581.999.3153



COMMERCIAL - RÉSIDENTIEL



Les Entreprises
F. M. Roy inc.



- Excavation
- Installation de fosse septique
- Transport
- Mécanique (véhicules lourds)

Tél.: 418 884-3137
Fax: 418 884-3543
Cell.: 418 554-2026
entreprisesfmroy@videotron.ca

387, boul. St-Vallier,
St-Vallier, Qué. G0R 4J0

La Solidarité
le cœur de
nos communautés

Parce que le geste
le plus important
est celui que l'on pose,
ce sont toutes d'excellentes
façons d'être solidaire!

Bonne Semaine de la solidarité!

Québec

ALLER MIEUX à la suite d'un SINISTRE
sur le site Internet du gouvernement Québec.ca

<https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/urgences-sinistres-risques-naturels>

Québec



LA GRANDE
SEMAINE DES
TOUT-PETITS

portée par

Collectif
petite
enfance



Et l'égalité des chances aussi.
Exigeons-la.

Il est **encore** temps de vous inscrire !



Centres d'éducation des adultes de la Côte-du-Sud

- Obtention du DES
- Obtention de préalables
- Francisation
- Reconnaissance des acquis - RAC
- Et plus encore!



Formation générale des adultes

Centre
de services scolaire
de la Côte-du-Sud
Québec

Saviez-vous que, même adulte (16 ans et +), vous pouvez retourner à l'école pour terminer vos études, apprendre un nouveau métier, vous perfectionner ou faire reconnaître vos acquis et vos compétences?

Il est possible de vous inscrire tout au long de l'année en formation générale des adultes!

Le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud compte quatre centres :

- Centre d'éducation des adultes de Bellechasse
- Centre d'éducation des adultes de Montmagny-L'Islet-Nord
- Centre d'éducation des adultes de L'Islet-Sud
- Centre d'éducation des adultes de Saint-Paul



Sakado

Besoin d'aide pour votre inscription?
Communiquez avec le service Sakado

418 234-2574

tonprojet@tonsakado.ca

Connaissez-vous le Service aux entreprises du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud ?



Service aux entreprises DE LA CÔTE-DU-SUD

- Formations sur mesure selon les besoins de votre entreprise
- Formation continue
- Francisation en entreprise
- Attestations de formation, AEP et DEP
- Reconnaissance des acquis des travailleurs - RAC
- Et plus encore!

Le SAE offre des services de formation conçus pour soutenir le développement des compétences de la main-d'œuvre et améliorer la performance de votre organisation.

Peu importe votre secteur d'activité, nous offrons des solutions adaptées à vos besoins, personnalisées et efficaces.

Que ce soit pour rehausser les compétences de votre équipe ou favoriser le développement professionnel de vos employés, nos services sont là pour vous accompagner!



Contactez-nous dès aujourd'hui pour bâtir une offre de formation qui répond à vos objectifs!

418 248-1001 poste 8490

sae.csscotesud.gouv.qc.ca



Service aux entreprises

Centre
de services scolaire
de la Côte-du-Sud
Québec



Concert de Noël

Bénéfice de la Société historique de Bellechasse

Dimanche 29 novembre 2026 à 14h

Église de Saint-Anselme

115, rue Principale
Saint-Anselme



Pour clôturer les activités du 40^e anniversaire, la Société historique de Bellechasse vous invite à un magnifique concert de Noël présenté par *Le Chœur de Bellechasse* sous la direction musicale de Michel Aubert. Un spectacle spécialement conçu pour vous mettre dans l'ambiance du temps des Fêtes avec des prestations originales qui vous raviront.

Un Concert de Noël qui vous promet de belles surprises !



Yvan Gravel, photographe

Billet : 30\$ par personne. Non remboursable.

Achat en ligne: lepointdevente.com/billets/concert-de-noel-shb?lang=fr
Veuillez imprimer votre billet ou le télécharger sur votre téléphone mobile.

En vente également à la municipalité de Saint-Anselme.
Argent comptant seulement.

Pour information :

shb@shbellechasse.com • 418 907-5350

La Société historique de Bellechasse remercie tous ses partenaires.



MARIE-JOSÉE DESCHÊNES
architecte



AudiSon
Centre auditif Smith & ass.
audioprothésistes
centre-auditif.ca | 877 471-0101



Prévention des incendies

LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !

CONSEILS ÉLECTRISANTS



AVERTISSEUR DE FUMÉE

- Vérifiez le bon fonctionnement de votre avertisseur et de vos piles au moins 2 fois par année, en appuyant sur le bouton d'essai;
- Installez au moins un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol;
- Remplacez votre avertisseur de fumée 10 ans après la date indiquée sur votre appareil;
- Préférez un modèle à cellule photoélectrique qui déclenche moins d'alarmes inutiles.



CERTIFICATION DES APPAREILS ÉLECTRIQUES

- Assurez-vous que vos appareils électriques sont certifiés au Canada. Ils doivent porter l'un des symboles suivants :



APPAREILS ÉLECTRIQUES

- Lisez le manuel du fabricant avant d'utiliser l'appareil et suivez toujours les consignes;
- Respectez le dégagement minimal requis (celui-ci peut différer d'un appareil à l'autre);
- Suivez le temps d'utilisation recommandé par le fabricant (p. ex. : pour votre couverture électrique chauffante);
- Débranchez les appareils électriques lorsqu'ils ne sont pas utilisés.



APPAREILS ENDOMMAGÉS

- Remplacez tout appareil endommagé, usé ou non conforme;
- Vérifiez régulièrement l'état de vos appareils et des fils électriques; un fil effiloché ou abîmé peut causer un début d'incendie;
- Ne coupez pas la troisième broche de mise en terre d'une fiche électrique.



MODIFICATION D'APPAREILS ÉLECTRIQUES

- Ne modifiez jamais un appareil électrique;
- Confiez la réparation de vos appareils électriques à un spécialiste certifié.



CHARGEUR

- Utilisez le chargeur fourni par le fabricant ou un chargeur certifié (p. ex. : cUL, cSA);
- Respectez le temps maximal prévu pour la recharge;
- Évitez d'exposer le chargeur à l'eau, à la chaleur ou au froid intense;
- Jetez les piles dans un point de dépôt ou encore à l'écocentre.



RALLONGES

- Utilisez les rallonges comme une solution temporaire uniquement;
- Assurez-vous de garder les rallonges dégagées. Évitez de les coincer sous un tapis ou derrière un meuble.



MULTIPRISES

- Branchez-y uniquement des appareils à faible consommation d'électricité et privilégiez les multiprises avec disjoncteurs intégrés.



CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE

- Gardez tout matériau combustible (rideaux, tentures, meubles, etc.) à une distance minimale de 15 centimètres du chauffage mural;
- Si vous utilisez un chauffage d'appoint, choisissez un modèle muni d'un arrêt automatique, installez-le à au moins 1 mètre de distance de tout matériau combustible et branchez-le directement dans la prise murale.



INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES À LA MAISON

- Faites toujours appel à un maître électricien pour vos travaux touchant l'électricité;
- Laissez toujours en place le couvercle protecteur du panneau électrique et contactez un électricien si le panneau dégage une chaleur anormale;
- Si un fusible saute dans votre panneau électrique, vérifiez s'il n'y a pas trop d'appareils branchés sur ce circuit. S'il n'y a pas de raison apparente pour ce bris, faites inspecter le fusible par un maître électricien.

SAVIEZ-VOUS QUE PLUS DE 23 % DES INCENDIES DE BÂTIMENTS RÉSIDENTIELS
SONT CAUSÉS PAR LES APPAREILS ÉLECTRIQUES ET DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ ?

Quebec.ca/prévention-incendies

FÉLICITATIONS!

La deuxième édition de la soirée reconnaissance des pompiers et pompières de la MRC de Bellechasse s'est tenue à Saint-Vallier le mardi 13 octobre 2026.

Trois pompiers récipiendaires du Service de sécurité incendie de La Durantaye ont reçu une mention pour avoir obtenu leur diplôme d'études professionnelles en intervention en sécurité incendie.

Félicitations à vous, Carl , Olyvié, et Tommy !



Yvon Dumont, maire, Carl Dorval, Tommy Laflamme,
Serge Laflamme, directeur , Olyvié Martineau



Prévention des incendies

LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !



Quebec.ca/prevention-incendies

Bâtir l'avenir

Québec

Photos d'identité

Carte d'assurance maladie
et passeport



Prenez rendez-vous dès maintenant au 418 887-3133

Marie-Ève Blais, Marie-Ève Genois et Manon Ruel
2604B, avenue Royale, Saint-Charles • 418 887-3133

Proxim

Quoi mettre, ou ne pas mettre, dans le bac de récupération?

Contenants,
emballages,
imprimés.
C'est tout.



EXEMPLES DE CONTENANTS ET D'EMBALLAGES*

- ✓ Contenants de produits d'entretien ménager
- ✓ Emballages, pots et contenants de produits alimentaires
- ✓ Boîtes en carton
- ✓ Assiettes et feuilles de papier d'aluminium
- ✓ Emballages de mets à emporter et préparés

EXEMPLES D'IMPRIMÉS

- ✓ Journaux et circulaires
- ✓ Enveloppes
- ✓ Feuilles de papier
- ✓ Cahiers

LES EXCEPTIONS

- ✗ Contenants d'aérosol
- ✗ Emballages de protection en polystyrène
- ✗ Contenants et emballages compostables ou biodégradables**

* *Les contenants de boissons en plastique et en aluminium se consignent.*

** *Apportez-les au point de dépôt de votre municipalité, si un tel lieu existe et si ce type de matériau est accepté. Renseignez-vous auprès de votre municipalité.*

BONS COUPS

- Vider et rincer légèrement les contenants.
- Retirer les couvercles des pots et contenants, sauf pour les petits bouchons.
- Séparer les matières composant l'emballage (ex. : sac de céréales dans une boîte).
- Faire des boulettes de papier d'aluminium même si elles sont légèrement souillées avant de les mettre dans votre bac.
- Défaire et plier vos boîtes en carton.

EXEMPLES D'OBJETS À NE PAS METTRE DANS LE BAC

- Piles, seringues, boyaux d'arrosage, chaises de jardin, jouets, casseroles, vêtements et tissus, etc.



Besoin de plus
d'infos sur le bac?
Consultez
bacimpact.ca

Développer la gestion durable des déchets est une priorité dans la politique environnementale! car elle s'applique à tout!!!

CARTOUCHES D'ENCRE VIDES



En collaboration avec la Fondation Mira, la municipalité ramasse vos cartouches d'encre vide.

Vous pouvez les apporter au bureau municipal, 539, rue du Piedmont à La Durantaye.



Cartouches récupérables par la Fondation Mira

- Tous les modèles de marque Lexmark qu'ils soient d'origines ou recyclés.
- Les cartouches originales seulement pour : hp, brother, samsung, canon, dell.
- Tous les jets d'encre.



Cartouches non-récupérables par la Fondation Mira

- Les modèles de cartouches compatibles ou recyclés.
- Les marques maisons, par exemple : Staples ou Grand and Toys, etc.
- Les cartouches originales de marque : ricoh, toshiba, sharp, kyocera, okidata, konica minolta, xerox.
- Tous les contenants de poudre et tubes de plastique.



PILES DOMESTIQUES

Vous pouvez déposer vos piles domestiques acceptées pour le recyclage



au bureau municipal de La Durantaye au 539, du Piedmont ou chez



BMR Express, 25, rue Olivier Morel à La Durantaye.

Piles acceptées : Piles rechargeables (pour jouet, outils, téléphones sans fil et cellulaire, ordinateurs, caméscopes), les piles alcalines (AA, AAA, 9) et les piles carbone-zinc.

Piles refusées : Batteries d'automobiles et de tout autre véhicule motorisé et batteries de provenance.

PEINTURE EXTÉRIEURE ET INTÉRIEURE DOMESTIQUE

Vous pouvez aller porter vos restants de peinture extérieure et intérieure domestique, qui sont dans les contenants d'origine, chez



BMR Express, 25 rue Olivier Morel à La Durantaye.

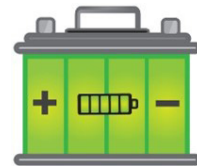
Les contenants vides ne sont pas acceptés.

BATTERIES ET VIEILLE HUILE DE VÉHICULES AUTOMOBILES

Vous pouvez disposer vos batteries et votre vieille huile de véhicules automobiles chez



Magasin ESP, au 647, 4e rang Est à La Durantaye.



ÉCOCENTRE

située à l'arrière de l'assainissement des eaux usées, au 900, chemin d'Azur.

Modalités de fonctionnement et horaire

L'écocentre municipal **est en service** du samedi 2 mai au samedi 31 octobre 2026.

L'horaire d'ouverture de l'écocentre est tous les mercredis de 15h00 à 18h00, les samedis aux deux semaines de 8h30 à 12h00, plus précisément le samedi suivant: 31 octobre 2026.

L'écocentre est toujours ouvert sous surveillance. L'employé municipal sur place, s'assurera de l'admissibilité des personnes aux services de l'écocentre, garantira le respect des règles établies, comme l'accès d'une personne à la fois et s'assurera que les matériaux sont distribués dans les conteneurs prévus à cet effet.

Citoyennes et citoyens concernés par ce service

Les personnes propriétaires d'un immeuble ou locataires sur le territoire de La Durantaye et en mesure de le démontrer en présentant une carte d'identité (ex.: permis de conduire) ou un compte de taxes avec l'inscription de l'adresse de La Durantaye, peuvent utiliser les services de l'écocentre.

Pouvoir de l'employé municipal

L'employé municipal sur place a le pouvoir de refuser l'accès au site à toute personne qui n'est pas en mesure de prouver son lieu de l'immeuble ou de résidence dans la municipalité par un ou l'autre des documents mentionnés ci haut. Advenant le refus d'identification et de collaboration de la part de la personne, les coordonnées du véhicule et de la remorque seront transmises sur le champ à la Sûreté du Québec pour toute nuisance de l'ordre public.

Trois conteneurs sont mis à votre disposition :

Déchets secs: Tout débris de construction autre que le bois, gravats, plâtre, maçonnerie.

Bois: Tout le bois de construction (clous et vis inclus), portes et fenêtres avec les vitres, branches d'arbre, troncs d'arbres, armoires de cuisine en mélamine et en bois, comptoirs MDF, bureau en bois, chaises, contreplaqué (vener), déclin de bois, canexel, masonite et MDF, mobilier, etc.

Métal: Tuyau, cuivre, fils de fer, broche, électroménagers, etc.



recyclerMESelectroniques.ca/qc

Association pour le recyclage de produits électroniques – Québec (ARPE - Québec)

Vous pouvez apporter vos produits électroniques acceptés, tel que ceux détaillés sur leur page Internet :

<https://www.recyclermeselectroniques.ca/qc/quoi-recycler/>

Nous vous invitons à visionner la vidéo 'Pourquoi recycler nos produits électroniques?' disponible à www.recyclermeselectroniques.ca/qc/nouvelles-et-evenements/medias/

Bon recyclage!
Merci de votre habituelle bonne collaboration !

Les entreprises Breton-Dorval

ont un conteneur pour le vieux fer 7 jours/7
situé au 647, 4^e rang Est à La Durantaye.

Pour question ou réservation :
418-884-2642 ou 418-804-0688



**DES CHEVALIERS DE COLOMB
DE SAINT-LAZARE**

Le 25 novembre 2026
au Centre Communautaire de St-Lazare

Plus de 3,000.00\$ en prix

Les portes ouvrent à 18h00.

Le Bingo débute à 19h00

Réservé aux 18 ans et plus.

Pour info : Patrice Fournier (418) 883-2128



Merci de contribuer, par vos actions, à la protection de cette ressource précieuse et épuisable qu'est l'eau potable.

**Promouvoir une consommation responsable de l'eau,
c'est l'affaire de tous!**



Mon empreinte bleue!

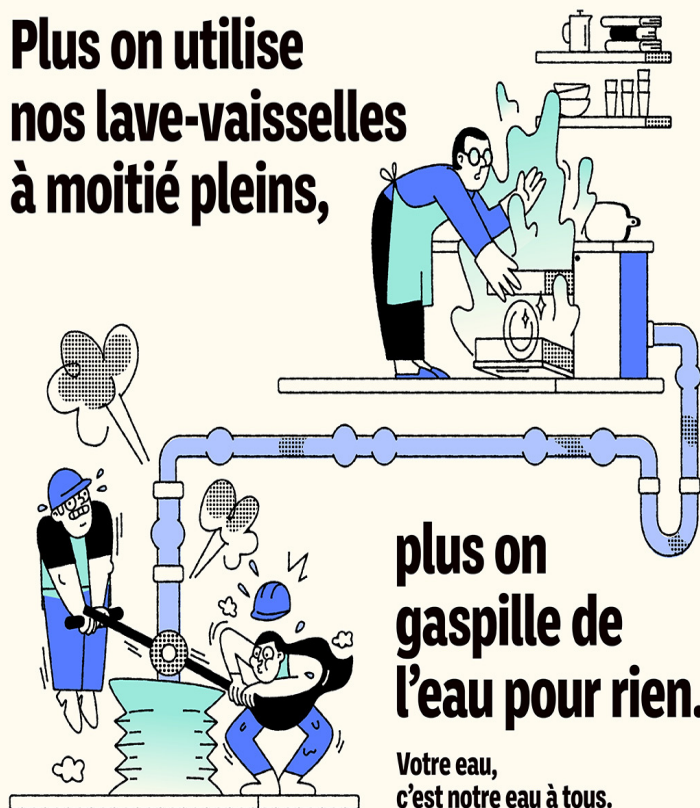
Pour des trucs et astuces, consultez-le
<https://www.facebook.com/EmpreinteBleue/>



**Réseau
Environnement**

Québec

**Plus on utilise
nos lave-vaisselles
à moitié pleins,**



**plus on
gaspille de
l'eau pour rien.**

**Votre eau,
c'est notre eau à tous.**

**Votre
gouvernement**

Québec

Service d'aide en situation
de crise suicidaire

1 866 APPELLE

1 866 277-3553
24 h / 7 jours

Rapide, confidentiel et sans frais!

Besoin d'aide

Accès aux services | Anxiété, stress | Séparation, rupture
Conflit familial | Alcool, drogue, jeux de hasard | Crise | Dépression...

811
Info-social
24 h / 7 jours

Rapide, confidentiel et sans frais!

Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches
Québec



AIDE AUX HOMMES
ET AUX FEMMES
DANS UN CONTEXTE
DE VIOLENCE CONJUGALE ET FAMILIALE

PRÉSENCE AU POINT DE SERVICE
BELLECHASSE - ST-DAMIEN
SUR DEMANDE ET
SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT

www.exequo.ca

info@exequo.ca

1 877 613-1900

ALCOOLIKES ANONYMES DE LÉVIS (AA)

Si l'alcool cause des problèmes dans votre vie,
contactez les AA.

Nous sommes des alcooliques aidant d'autres
alcooliques à devenir abstinents.

Horaire : 7 jours/semaine, 24 heures/jour

Ville et territoire : Lévis et MRC de Bellechasse

Téléphone : 1 866 376-6279

Site WEB : www.AA89.org

Suzanne Breton

courtier immobilier
résidentiel et commercial,
Suzanne Breton inc.

C. 418 570-0066

B. 418 835-3535

suzannebreton@remax-quebec.com

REMAX
Avantages
AGENCE IMMOBILIÈRE



T 418 804.0584 • F 418 804.0594

14, Olivier Morel, La Durantaye QC G0R 1W0
a.a.appalaches@videotron.ca
www.auventsdesappalaches.ca

Auvent de patio - Auvent de fenêtre
Gazebo - Marquise - Abris d'auto
Portique - Passage
ESTIMATION - VENTE - SERVICES
Nettoyage - Imperméabilisation
Montage, démontage & entreposage

ÉRIC GAGNON

Rassembleurs de nature



418 885-4421 ou sans frais 1877 885-4423



Caisse Desjardins de Bellechasse



desjardins.com/caisse-bellechasse



Desjardins
Caisse de Bellechasse

LAURENCE
Esthétique
ROBICHAUD

Tél. : 581-578-6035

2604 Avenue Royale Ouest
Saint-Charles de Bellechasse
G0R 2T0

Calendrier



Recyclage



Poubelle



Conseil municipal



Conseil de la MRC

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Octobre 2026						
18 Messe à 10h00	 19	20	21 Écocentre municipal de 15h00 à 18h00	22	23 Soirée country avec Richard Lemay à 19h00 au centre multifonctionnel	24
 25 Fabrique pour la communauté locale de La Durantaye Brunch d'automne de 9h00 à 12h30 au centre multifonctionnel	 26	27	28 Dernier mercredi d'ouverture de l'écocentre pour l'année 2026 de 15h00 à 18h00	29	30	 31 Remise de bonbons de 12h00 à 14h00 au parc de l'Étang  Messe à 16h00 Dernier samedi d'ouverture de l'écocentre pour l'année 2026 de 8h30 à 12h00.
Novembre 2026						
 1 Retour à l'heure normale de l'Est	 2	3	4 Fabrique pour la Communauté locale de La Durantaye Encan des âmes à 19h00 au centre multifonctionnel	5	6	7
8	 9	10	 11 Jour du Souvenir Bureau de poste fermé	12	13	14
15 Messe à 10h00	 16	17	18	19	20	21
22	 23	24	 25	26	27	28
29	 30					
Décembre 2026						
		1	2	3 Guignolée des média sur la rue du Piedmont, entre les rues Bretons et Lacroix à La Durantaye de 6h00 à 9h00.	4	5 Messe à 16h00
6	  7	8	 9	10	11	12
13	 14	15	16	17	18	19